

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Aux sources de l'historiographie hainuyère

RUFFINI-RONZANI, Nicolas

Published in:

[Provisoire] Historiens et chroniqueurs du Hainaut du Moyen Âge à nos jours

Publication date:

2020

Document Version

Version revue par les pairs

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

RUFFINI-RONZANI, N 2020, Aux sources de l'historiographie hainuyère: Annales, chroniques et histoires du Xe au XIIIe siècle. Dans P Desmette (Ed.), [Provisoire] Historiens et chroniqueurs du Hainaut du Moyen Âge a nos jours. Historiens et chroniqueurs du Hainaut du Moyen Âge à nos jours, Mons, Belgique, 22/01/19.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Aux sources de l'historiographie hainuyère Annales, chroniques et histoires du X^e au XIII^e siècle

Les historiens l'ont souligné depuis longtemps, les frontières entre genres documentaires et littéraires sont particulièrement perméables au Moyen Âge. Littérature, histoire et hagiographie étant à l'époque bien souvent mêlés, définir simplement et précisément le genre « historiographique » aux X^e-XIII^e siècles relève donc de la gageure. Au cours des pages suivantes, il ne sera question que de textes à caractère « historique » au sens moderne du terme. Seront uniquement envisagées des œuvres écrites par des auteurs médiévaux dont l'intention est de rapporter des événements passés présentés comme véridiques¹. L'hagiographie étant déjà traitée dans une autre contribution de ce volume, elle ne sera pas évoquée ici, même si, dans les faits, celle-ci constitue tout au long du Moyen Âge l'une plus importantes modalités d'écriture de l'histoire, si ce n'est la principale d'entre elles lors des périodes les plus hautes². L'aire géographique étudiée correspondra à un vaste Hainaut médiéval, lequel mêlera à la fois le comté dans ses limites du XIII^e siècle et la province hainuyère actuelle – ce qui n'est pas tout à fait la même chose, puisque des établissements ecclésiastiques de nos jours situés en France, comme l'abbaye d'Hautmont, faisaient partie intégrante de la principauté médiévale, tandis que des localités aujourd'hui hainuyères, comme Tournai, ne dépendaient pas, alors, des comtes de Hainaut.

À l'instar de la pratique hagiographique, l'écriture de l'histoire puise ses racines très loin dans le passé. En Hainaut, on en retrouve la trace en milieu monastique dès la fin du X^e siècle. Cette habitude de raconter des événements d'un passé généralement proche et local, parfois lointain géographiquement ou chronologiquement, se perpétuera tout au long de la période médiévale et prendra des formes typologiques parfois très différentes les unes des autres (Annales, chroniques, généalogies, *gesta abbatum* ou *episcoporum*, biographies, etc.). Tout en brossant un panorama aussi complet que possible des sources historiographiques produites dans le Hainaut des X^e-XIII^e siècles, cette contribution souhaiterait insister sur la dimension matérielle de ces œuvres, c'est-à-dire sur la forme que prennent celles-ci dans les manuscrits médiévaux. L'ambition sera aussi de mettre en lumière les méthodes de travail des historiens hainuyers, les récits historiques, étant, hier comme aujourd'hui, construits à partir de sources jugées dignes de foi.

1. La bibliographie consacrée au genre historiographique est immense. Je me limite ici à renvoyer à trois contributions fondamentales relativement généralistes : R.-H. BAUTIER, « L'historiographie en France aux X^e et XI^e siècles (France du Nord et de l'Est) », dans *La storiografia altomedievale, 10-16 aprile 1969*, t. 2, Spolète, Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 1970, p. 793-855 (Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, 17) ; H.-W. GOETZ, *Geschichtsschreibung und Geschichtsbewußtsein im hohen Mittelalter*, Berlin, Akademie, 1999 (Orbis Mediaevalis. Vorstellungswelten des Mittelalters, 1) ; R. MCKITTERICK, *History and memory in the Carolingian world*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004. Ce dernier ouvrage a été traduit en français sous le titre *Histoire et mémoire dans le monde carolingien*, Turnhout, Brepols, 2009 (Culture et société médiévale, 16).

2. Voir la contribution de François De Vriendt dans ce volume. Sur les rapports entre hagiographie et historiographie aux premiers siècles du Moyen Âge, voir B. DE GAIFFIER, *Hagiographie et historiographie. Examen de quelques problèmes*, dans *La storiografia altomedievale...*, t. 1, p. 139-166.

Concrètement, le raisonnement se structurera autour de trois axes. On évoquera, d'abord, l'existence d'une certaine forme de « culture historique » dans le Hainaut du Moyen Âge central. Les historiens hainuyers des X^e-XIII^e siècles ne bâtissent pas leurs œuvres dans le vide, mais sont, au contraire, tout imprégnés de références plus ou moins anciennes qui inspirent leur travail ou leur servent de modèle. L'historiographie ecclésiastique sera abordée dans un second temps. Il s'agira à la fois de relever les principales formes d'écriture de l'histoire et de mettre en relief plusieurs dossiers particulièrement intéressants mais cruellement délaissés. Enfin, le dernier volet de l'article se concentrera sur le chef d'œuvre de l'historiographie hainuyère du Moyen Âge central : la célèbre *Chronique* de Gislebert de Mons, une œuvre sous-exploitée rédigée à la gloire du comte Baudouin V et de ses ancêtres.

1. Quels textes historiques lisait-on en Hainaut au Moyen Âge central ?

On le constatera dans un instant, l'écriture de l'histoire constitue une pratique relativement commune en Hainaut au Moyen Âge central, les textes à caractère historiographique y étant relativement abondants à partir de la fin du X^e siècle. Cette tradition n'est pas née de rien, mais s'est greffée sur un substrat préexistant. Les clercs hainuyers s'inspirent en effet souvent d'écrits antérieurs, dont ils prennent la forme pour modèle ou dans lesquels ils puisent des informations. Dans ces circonstances, il paraît opportun de s'interroger sur la place que les Hainuyers réservaient à l'histoire dans leurs bibliothèques et de s'intéresser à leurs lectures. Ce faisant, il ressort, d'une part, que l'histoire « locale » ne représente qu'une partie quantitativement minoritaire de l'histoire lue en Hainaut et, d'autre part, qu'il existe une réelle culture historique dans les milieux monastiques hainuyers des X^e-XIII^e siècles.

Mais comment déterminer quels textes historiques sont lus, ou à tout le moins conservés, par les Hainuyers du Moyen Âge central ? Plusieurs sources permettent d'approcher la question, à commencer par les inventaires médiévaux de bibliothèques³. On dispose en effet d'un certain nombre de catalogues de bibliothèques – ecclésiastiques comme laïques – réalisés à l'époque médiévale. En Hainaut, il en existe notamment pour l'abbaye bénédictine de Lobbes dès la seconde moitié du X^e siècle, pour le chapitre séculier de Soignies en 1382, pour de très nombreuses bibliothèques tournaisiennes de la fin du Moyen Âge ou encore pour la cour comtale du début du XIV^e siècle⁴. Ces inventaires et listes de manuscrits permettent de mesurer la place qu'occupent les livres « historiques » – selon notre conception moderne du terme – dans les bibliothèques hainuyères. Avant de se lancer dans une telle analyse, il importe néanmoins d'être conscient de deux règles de critique fondamentales. Primo, ces catalogues ne sont pas nécessairement exhaustifs ; ils peuvent ne décrire qu'une partie de bibliothèque ou ne se focaliser que sur un seul des multiples dépôts de livres d'une même institution (dans certaines maisons religieuses, les manuscrits peuvent en effet se répartir entre la bibliothèque conventuelle, l'école monastique et la sacristie, par exemple). Secundo, les descriptions de

3. Ces catalogues et inventaires médiévaux de bibliothèques ont récemment été édités dans leur intégralité : A. DEROLEZ, *Corpus catalogorum Belgii. The medieval booklists of the Southern Low Countries*, t. 4 : *Provinces of Brabant and Hainault*, Bruxelles, Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, 2001. Sur ce genre documentaire, voir ID., *Les catalogues de bibliothèques*, Turnhout, Brepols, 1979 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 31).

4. ID., *Corpus catalogorum Belgii...*, t. 4, p. 000.

livres à l'époque médiévale ne se font pas selon nos critères modernes. L'auteur ou le titre de l'œuvre concernée ne sont pas toujours mentionnés, le scribe préférant s'attarder, par exemple, sur l'état matériel du document. L'identification des textes historiographiques en ressort parfois complexifiée⁵.

La consultation de ces listes et inventaires établit clairement que les manuscrits historiographiques ne constituent que la portion congrue des livres présents sur les travées des bibliothèques hainuyères. En milieu monastique, ils sont très largement devancés par les textes liturgiques, patristiques ou hagiographiques – ce qui n'a rien de particulièrement étonnant, la prière et l'interprétation du message chrétien se trouvant au fondement de la vie des clercs. Ainsi, pour se limiter à un seul exemple, sur les 165 entrées que compte, vers 1049, la version primitive du catalogue de la bibliothèque conventuelle de Lobbes, seules une dizaine d'entre elles (soit à peine plus de 6 %) se rapportent à des manuscrits que nous qualifierions d'historiographiques⁶. Tous les livres d'histoire lobbains ne prennent cependant pas place dans la bibliothèque conventuelle. Les *Gesta abbatum Lobbiensium* de Folcuin, par exemple, sont visiblement conservés dans la bibliothèque de l'école monastique⁷. Par ailleurs, les œuvres historiques dont une copie repose dans la bibliothèque conventuelle ne constituent que très rarement des productions intellectuelles lobbaines. On note plutôt, au sein du monastère, une certaine prédilection pour les auteurs chrétiens de l'Antiquité ou du début du haut Moyen Âge. Les moines de Lobbes lisent ainsi l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée († 339)⁸, l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours († 594)⁹ ou encore des *Gesta Romanorum Pontificum* qu'il faut peut-être identifier avec le *Liber Pontificalis* romain, c'est-à-dire une histoire des évêques de Rome organisée dans l'ordre des pontificats¹⁰. La place secondaire accordée à l'histoire n'est pas propre à Lobbes. On pourrait formuler un constat identique à propos de la plupart des bibliothèques monastiques. Il n'en va probablement pas différemment chez les laïcs. Daté de 1304 – et donc situé en dehors du cadre chronologique de cet article –, l'inventaire des biens du comte Jean I^{er} d'Avesnes ne mentionne, par exemple, pas de livre historique, à l'exception d'un manuscrit décrit comme une « chronique depuis Hérode »¹¹. Rien ne dit, toutefois, qu'il s'agit d'un texte à vocation historiographique. Ce récit pourrait en effet être une œuvre littéraire écrite en langue romane, à l'instar de la plupart des autres entités évoquées dans l'inventaire.

Les manuscrits médiévaux encore conservés à l'heure actuelle constituent une autre source d'information privilégiée sur les lectures des moines hainuyers du Moyen Âge central.

5. Par exemple, dans l'inventaire de la bibliothèque de Jean I^{er} d'Avesnes : « Item I autre livret en latin a blanques couvertures de parkemin, ki parolle de le nature des oisiaus » (*Ibid.*, p. 000, n° 12).

6. *Ibid.*, p. 000

7. *Ibid.*, p. 000

8. EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Histoire ecclésiastique*, éd. G. BARDY et P. PERRICHON, 4 vol., Paris, Cerf, 1952-1960 (Sources chrétiennes, 31, 41, 55 et 73).

9. GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, éd. et trad. R. LATOUCHE, nouv. éd., 2 vol., Paris, Les Belles Lettres, 1996 (Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, 27-28).

10. *Le livre des papes. Liber pontificalis (492-891)*, trad. M. AUBRUN, Turnhout, Brepols, 2007 (Miroir du Moyen Âge). La présence du *Liber pontificalis* dans la bibliothèque lobbaine est intéressante, cette œuvre constituant le modèle du genre littéraire des *gesta*, comme le note M. SOT, *Gesta episcoporum, gesta abbatum*, Turnhout, Brepols, 1981, p. 000 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 37). Or, des *gesta abbatum* sont produits à Lobbes à la fin du X^e siècle. À leur sujet, voir la deuxième partie de cette contribution.

11. « Item I livre de cronikes ki commenche es rebrikes “Comment Herodes Antipas fist copier le chief saint Jehan Baptiste” » (A. DEROLEZ, *Corpus catalogorum Belgii...*, t. 4, p. 000).

Ils témoignent du même phénomène que les catalogues : en Hainaut, les œuvres historiques lues par les clercs ne sont que rarement des productions intellectuelles locales, mais plutôt des textes écrits en dehors de la principauté. Tel est par exemple le cas chez les cisterciens d'Aulne, dont la bibliothèque médiévale a été particulièrement bien préservée¹². Cette dernière renfermait notamment un exemplaire des *Gesta episcoporum Leodiensium* – dans la version d'Anselme de Liège (XI^e siècle) et non dans celle, plus récente, de Gilles d'Orval (XIII^e siècle)¹³ –, un récit des « accomplissements » des évêques de Liège depuis les origines supposées du diocèse jusqu'au milieu du XI^e siècle¹⁴. Le Hainaut actuel se partageant au Moyen Âge entre les diocèses de Liège, de Cambrai et de Tournai, il n'est pas étonnant que des récits relatifs à l'histoire de leurs prélats se retrouvent dans les bibliothèques monastiques médiévales. De la même manière, des copies des *Gesta episcoporum* de Cambrai sont présentes à Maroilles, Saint-Ghislain et Hautmont¹⁵.

Partant, il est possible, sur base de ces éléments, d'interroger la « culture historique » des moines hainuyers du Moyen Âge central. Plusieurs dossiers mériteraient incontestablement d'être approfondis à cet égard. On songe notamment à celui de la petite communauté d'Hautmont, dont le fonds de manuscrits s'avère aujourd'hui assez réduit – entre neuf et dix manuscrits conservés –, mais particulièrement intéressant¹⁶. Près de la moitié d'entre eux renferment au moins une œuvre à vocation historiographique et datent du XII^e siècle. Ils témoignent de l'intérêt des bénédictins d'Hautmont pour l'histoire, mais également de l'existence d'une importante activité intellectuelle au sein du monastère. Les œuvres historiques prenant place dans la bibliothèque d'Hautmont sont avant tout des textes récents, conçus au cours des XI^e et XII^e siècles, comme la *Chronographia* de Sigebert de Gembloux, une version abrégée des *Gesta* des rois d'Angleterre de Guillaume de Malmesbury, les *Gesta Dei per Francos* de Guibert de Nogent ou encore des continuations des *Gesta episcoporum* de Cambrai – il s'agit d'ailleurs du seul manuscrit médiéval à renfermer ces dernières¹⁷. Les

12. Sur la bibliothèque de l'abbaye d'Aulne, voir G. ZÉLIS, *La bibliothèque de l'ancienne abbaye cistercienne d'Aulne. Méthode d'enquête et répertoire des manuscrits*, Louvain, Université catholique de Louvain, 1969 (Mémoire de licence inédit en Histoire) ; ID. et É. VAN BALBERGHE, *Medieval libraries of Belgium. A list of surviving manuscripts*, dans *Scriptorium*, t. 28, 1974, p. 103-109.

13. HÉRIGER DE LOBBES, puis ANSELME DE LIÈGE, *Gesta episcoporum Tungrensium, Traiectensium et Leodiensium*, éd. R. KËPKE, dans *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores* [dorénavant *MGH SS*], t. 7, Hanovre, Monumenta Germaniae Historica, 1846, p. 134-234 ; GILLES D'ORVAL, *Gesta episcoporum Leodiensium*, éd. J. HELLER, dans *MGH SS*, t. 25, p. 1-129. À la demande de la Commission royale d'histoire, Florence Close (Université de Liège) prépare actuellement une nouvelle édition des *Gesta* d'Anselme. Sur ces textes, voir S. BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège au Moyen Âge. Étude critique*, Bruxelles, 1903, p. 123-134, 162-172 et 451-475.

14. Pour ce manuscrit, voir Université de Liège, Bibliothèque patrimoniale, ms. Hoyoux 826. Compte tenu de la forte ressemblance de ce manuscrit avec le cartulaire de l'abbaye d'Aulne (Archives de l'État à Mons, *Cartulaires*, n° 1), j'aurais tendance à estimer que le codex a été produit au sein du scriptorium monastique.

15. *Gesta episcoporum Cameracensium*, éd. L. BETHMANN, dans *MGH SS*, t. 7, p. 402-487. Sur la tradition manuscrite de l'œuvre, voir E. VAN MINGROOT, *Kritisch onderzoek omtrent de datering van de Gesta episcoporum Cameracensium*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 53, 1975, p. 281-332, en particulier p. 289-290, n. 51.

16. Sur la bibliothèque médiévale d'Hautmont, voir J. LECLERCQ, *Les manuscrits de l'abbaye d'Hautmont*, dans *Scriptorium*, t. 7, 1953, p. 59-67.

17. SIGEBERT DE GEMBLoux, *Chronographia*, éd. L. BETHMANN, dans *MGH SS*, t. 6, p. 300-374 ; GUILLAUME DE MALMESBURY, *Gesta regum Anglorum. The history of the English kings*, éd. et trad. R. A. B. MYNORS, R. M. THOMSON et M. WINTERBOTTOM, 2 vol., Oxford, Oxford University Press, 2003-2006 (Oxford medieval texts) ; GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos*, éd. R. B. C. HUYGENS, Turnhout, Brepols, 1996 (Corpus

moines d'Hautmont semblent ainsi avoir développé un véritable goût pour l'histoire au cours du XII^e siècle. Il est hélas difficile d'en comprendre l'origine sans entrer plus avant dans l'examen des manuscrits. Comme on le constatera dans un instant, leur sensibilité historique ne se limite d'ailleurs pas à la lecture de récits produits à l'extérieur de l'abbaye. Au XII^e siècle, des frères d'Hautmont choisissent également de prendre la plume pour consigner des événements d'un passé plus ou moins récent.

2. L'historiographie monastique hainuyère

Les Hainuyers n'ont pas seulement lu des récits historiques composés à l'extérieur de la principauté, ils en ont aussi produit eux-mêmes, et ce à partir des X^e-XI^e siècles en milieu monastique. Beaucoup de ces sources relèvent du genre annalistique, une forme d'écriture de l'histoire relativement frustre que l'on rencontre en Occident dès le début du haut Moyen Âge¹⁸. À l'origine, les annales médiévales se rencontrent dans les marges des tables pascales, des outils à usage liturgique figurant souvent en tête de manuscrits bibliques et dont la fonction première consiste, entre autres, à indiquer la date de la fête mobile de Pâques. Souvent anonymes, les annales dites « pascales » consignent de manière généralement brève et décousue des faits relatifs à l'histoire d'une région ou d'un établissement ecclésiastique, en y mêlant parfois des éléments concernant des réalités plus lointaines portant, par exemple, sur la succession des papes ou des empereurs. Le plus souvent, on y recueille des informations sur l'histoire politique locale (mentions de batailles, de décès de princes ou de seigneurs locaux, etc.), sur celle de la communauté religieuse dont émanent les notes annalistiques (désignation d'un nouvel abbé, reconstruction des bâtiments conventuels, etc.) ou encore sur les conditions climatiques du temps (indications d'événements sortant de l'ordinaire, comme les inondations, les sécheresses, etc.).

En Hainaut, des annales ont été produites par des auteurs anonymes dans au moins quatre abbayes différentes, toutes bénédictines. On en retrouve à Lobbes à partir du début du XI^e siècle¹⁹, à Saint-Ghislain probablement dès le XI^e siècle²⁰, à Hautmont au tournant des XI^e et XII^e siècles²¹ et peut-être à Saint-Martin de Tournai au début du XII^e siècle²². Aux marges du Hainaut, on en repère notamment chez les moines noirs de Saint-Amand et Saint-Sauveur d'Anchin ainsi que pour le chapitre séculier de Saint-Feuillien de Fosses – je les signale car on

Christianorum, *Continuatio Mediævalis*, 127). Les diverses continuations des *Gesta episcoporum Cameracensium* ont été éditées par L. BETHMANN, puis G. WAITZ, dans *MGH SS*, t. 7, p. 489-500 et t. 14, p. 186-245.

18. Sur l'écriture annalistique de l'histoire, voir M. MCCORMICK, *Les annales du haut Moyen Âge*, Turnhout, 1975 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 14).

19. *Annales Laubienses*, éd. G. H. PERTZ, dans *MGH SS*, t. 4, p. 8-28. Sur cette œuvre, voir avant tout S. BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège...*, p. 252-254 et 256-258 et la thèse inédite de J. VERDOOT, *Une clôture hermétique ? Isolement régulier et intérêts séculiers au monastère Saint-Pierre de Lobbes (VI^e-XIV^e siècle)*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 2016 (Thèse de doctorat inédite en Histoire).

20. Au sujet de ces annales aujourd'hui perdues, voir D. VAN OVERSTRAETEN, *Une source perdue de Jacques de Guise : les Annales Sancti Ghisleni*, dans *Liber memorialis Émile Cornez*, Louvain, Nauwelaerts, 1972 (Anciens pays et assemblées d'États, 56).

21. D. MISONNE, *Une nouvelle forme des annales d'Hautmont*, dans *Revue bénédictine*, t. 94, 1984, p. 229-244.

22. *Annales sancti Martini Tornacensis*, éd. O. HOLDER-EGGER, dans *MGH SS*, t. 4, p. 1295-1297.

y glanera aussi des informations sur l'histoire hainuyère²³. Comme en témoignent plusieurs de ces dossiers, les annales ne constituent que très rarement des récits monolithiques. Il convient en effet souvent de distinguer deux sous-ensembles dans une même série de notations annalistiques : d'une part, une première strate comprenant des annales écrites par un seul et même auteur rapportant des événements jusqu'à l'époque à laquelle il a pris la plume ; d'autre part, une seconde strate comprenant des notes écrites au fil des ans sur une période plus ou moins longue et émanant de plusieurs scribes ayant pris le relais du premier. Cela se remarque particulièrement bien dans les manuscrits, lorsque l'on a encore la chance de les conserver. On le voit, par exemple, dans les *Annales Fossenses* transcrites sur les premiers feuillets d'une bible du XI^e siècle aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France²⁴. À partir du f. 17, les notes annalistiques perdent très clairement leur caractère uniforme. Elles sont désormais rédigées au fil du temps par plusieurs mains différentes qui rapportent des événements compris entre les années 1220 et 1389²⁵.

Pour rédiger leurs annales, les scribes médiévaux se sont appuyés sur des sources. Les strates les plus récentes des œuvres découlent sans doute de témoignages oraux collectés par les ecclésiastiques ou d'éléments directement observés par eux. Les parties les plus anciennes s'appuient, par contre, sur des écrits. Tel est le cas à Lobbes, avec les *Annales Laubienses* entamées durant la première moitié du XI^e siècle et continuées jusqu'en 1505. Pour bâtir la partie primitive de son œuvre, le premier auteur s'est notamment inspiré d'*Annales Leodienses* aujourd'hui perdues, mais dont on trouve également trace de l'usage dans d'autres productions historiographiques du Moyen Âge central²⁶. Par la suite, ce moine a probablement complété les lacunes de ses sources sur l'histoire ancienne de son monastère en se fondant sur la tradition orale lobbaine²⁷. Il en résulte que pour les périodes hautes de l'histoire de Lobbes, les *Annales Laubienses* ne sont pas exemptes de tout reproche, des erreurs de chronologie se glissant çà et là²⁸. Il ne faut donc guère se laisser abuser par l'apparence d'objectivité que donnent les sèches notations annalistiques.

L'écriture de l'histoire sous forme annalistique était sans doute bien répandue en Hainaut. Le dossier d'Hautmont s'avère particulièrement instructif à cet égard. Dans cette abbaye, deux séries de notations annalistiques ont été produites en parallèle entre la fin du

23. *Annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, éd. P. GRIERSON, Bruxelles, Commission royale d'histoire, 1937 (Recueil de textes pour servir à l'étude de l'histoire de Belgique) ; *Annales Aquicinctini*, éd. G. H. PERTZ, dans *MGH SS*, t. 16, p. 503-506 ; *Annales Fossenses*, éd. ID., dans *MGH SS*, t. 4, p. 30-35

24. Paris, Bibliothèque nationale de France, lat. 14 239 (XI^e siècle). Même si Fosses ne fait pas partie du comté de Hainaut médiéval, je choisis cet exemple dans la mesure où le manuscrit est librement consultable en ligne sur *Gallica* : <https://gallica.bnf.fr/>

25. Sur les annales de Fosses, voir C. LAMBOT, *Les membres du chapitre de Fosses dans le dernier quart du XI^e siècle*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 47, 1954, p. 421-438 ; N. RUFFINI-RONZANI, *Annales pascales*, dans *L'historien dans son atelier. Anthologie du document pour servir à l'histoire du pays de Liège du VIII^e au XVIII^e siècle*, éd. M.-G. BOUTIER et P. BRUYÈRE (†), Liège, Société des bibliophiles liégeois, p. 13-16.

26. S. BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège...*, p. 256-258.

27. J. VERDOOT, *Une clôture hermétique...*, p. 64, n. 175.

28. Voir, par exemple, les remarques d'A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VI^e-XI^e siècles). Contribution à l'histoire religieuse des campagnes au haut Moyen Âge*, Sigmaringen, Thorbecke, 1985, p. 112, n. 176 (Beihefte der Francia, 14).

XI^e siècle et le début du XII^e siècle²⁹. Découverte à la fin du XIX^e siècle par les Bollandistes, la première d'entre elles couvrait les années 1096-1120 et figurait dans les marges d'une table pascalle d'un manuscrit hagiographique des XI^e-XII^e siècles³⁰. La seconde version apparaît elle aussi dans une table pascalle, mais ici à la suite de l'*Histoire ecclésiastique* de Cassiodore, et porte sur les années 1096-1124³¹. Si ces deux ensembles évoquent parfois des réalités communes – surtout sur le plan politique –, ils ne sont toutefois pas parfaitement identiques. Chacune des séries rapporte des décès de moines ou des phénomènes célestes qui ne sont pas mentionnés dans l'autre. Il s'agit donc bien de deux textes différents tenus de manière assez indépendante l'un de l'autre. Cela témoigne à n'en pas douter d'un certain goût pour l'écriture de l'histoire au sein des bâtiments conventuels, d'autant que d'autres notations annalistiques, beaucoup plus brèves, se rencontrent également ailleurs dans la bibliothèque monastique³².

Les *gesta* constituent un autre type d'écriture de l'histoire que l'on rencontre en Hainaut, et ce dès la fin du X^e siècle. Inspirés du modèle du *Liber pontificalis* romain (VI^e siècle), ces textes narratifs très en vogue entre les IX^e et XII^e siècles se structurent sous la forme de notices relatant les accomplissements des évêques d'une même Église ou des abbés d'un même monastère. On parle de *gesta episcoporum* dans le premier cas, de *gesta abbatum* dans le second. Le Hainaut médiéval relevant en bonne partie du diocèse de Cambrai, les *Gesta episcoporum Cameracensium* et leurs continuations constituent une bonne source d'information sur l'histoire régionale³³. On n'en trouve pas d'équivalent pour le diocèse de Tournai au Moyen Âge central. Des *gesta abbatum* voient le jour à l'abbaye de Lobbes au cours du dernier quart du X^e siècle³⁴. Ils sont l'œuvre de l'abbé Folcuin, un habitué du genre. Celui-ci avait en effet déjà composé au début des années 960 des *Gesta abbatum Sithiensium* – c'est-à-dire relatifs à l'abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer³⁵. Les *Gesta abbatum Lobbiensium* reviennent sur l'histoire de Lobbes depuis la fondation de la communauté au VII^e siècle. Comme l'ont souligné les travaux qui lui ont été consacrés, ce récit a été produit dans un contexte de tensions au sein du monastère, une lutte interne opposant Folcuin à Rathier de Vérone au sujet de l'abbatit. Le conflit débouche sur l'échec de ce dernier, qui est relégué à la tête de la dépendance d'Aulne. En opérant dans ses *Gesta* une relecture de l'histoire ancienne de Lobbes, Folcuin aurait eu la volonté de manifester la primauté de son abbaye sur Aulne et, partant, la sienne propre sur le gestionnaire de la dépendance. En outre, Folcuin souhaitait sans doute aussi

29. Sur ce dossier, voir A. PONCELET, *Un manuscrit hagiographique provenant de l'abbaye d'Hautmont*, dans *Analecta Bollandiana*, t. 15, 1896, p. 276-282 ; D. MISONNE, *Une nouvelle forme...*, p. 229-244.

30. Le manuscrit se trouvait en 1896 entre les mains d'un particulier en Normandie. On en a aujourd'hui totalement perdu la trace. S'il a survécu aux bombardements de la Seconde Guerre mondiale, il est sans doute conservé dans une collection privée (J. LECLERCQ, *Les manuscrits de l'abbaye d'Hautmont...*, p. 65-66).

31. Ce manuscrit est aujourd'hui conservé aux Pays-Bas : La Haye, Rijksmuseum Meermanno, ms. 10 A 2.

32. Voir, notamment, un manuscrit de la seconde moitié du XII^e siècle contenant la *Chronographia* de Sigebert de Gembloux : Paris, Bibliothèque nationale de France, nouv. acqu. lat. 1543, f. 123rv.

33. Sur les *Gesta episcoporum Cameracensium*, voir la notice figurant dans ce volume.

34. FOLCUIN DE LOBBES, *Gesta abbatum Lobbiensium*, éd. G. H. PERTZ, dans *MGH SS*, t. 4, Hanovre, p. 52-74. L'œuvre a fait l'objet d'une bibliographie abondante, je me limite ici à renvoyer aux travaux d'A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres...*, p. 91-136 ; N. MAZEURE, *La vocation mémorielle des actes. L'utilisation des archives dans l'historiographie bénédictine dans les Pays-Bas méridionaux, X^e-XII^e siècles*, Turnhout, Brepols, p. 215-245 (Atelier de recherche sur les textes médiévaux, 20) ; J. VERDOOT, *Pour les siècles des siècles. L'abbaye Saint-Pierre de Lobbes au Moyen Âge (VI^e-XV^e siècles)*, Bruxelles, Archives de l'État, 2018, en particulier p. 16-18 (Studies in Belgian history, 6).

35. B. GUÉRARD, *Le cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, Paris, Imprimerie royale, 1841, p. 15-168.

attirer sur son établissement la bienveillance des évêques de Liège, en rappelant combien certains d'entre eux avaient joué un rôle positif dans l'histoire de Lobbes.

Comme souvent avec le genre des *gesta*, l'œuvre primitive est poursuivie par d'autres auteurs. À Lobbes, une *continuatio* est composée en 1162 par un moine anonyme dont les motivations demeurent inconnues³⁶. Il semblerait néanmoins que le texte ait été produit dans un contexte difficile, mêlant crise financière, tensions avec les bourgeois voisins de Thuin et relâchement des relations avec les évêques de Liège. Comme cela arrive régulièrement dans les récits historiographiques produits en milieu monastique, la *continuatio* oppose de manière quelque peu manichéenne un âge d'or fantasmé à l'époque de rédaction du texte. À travers son œuvre, l'auteur a probablement souhaité attirer l'attention des prélats liégeois sur l'importance et le prestige de Lobbes au sein de l'évêché en vue de les pousser à s'impliquer plus étroitement dans le redressement de la communauté.

Ce schéma narratif opposant un passé glorieux à une période de déchéance expérimentée par l'auteur se rencontre dans deux autres sources lobbaines de la seconde moitié du XII^e siècle : la *Fundatio monasterii Lobbiensis*, écrite entre 1170 et 1174 par le prieur Hugues, et le *De fundatione et lapsu monasterii Lobbiensis*, produit entre 1182 et 1185 par un moine anonyme³⁷. Relevant du genre historiographique de la *fundatio*, ces courts récits très orientés idéologiquement n'ont d'autre ambition que de revenir sur la fondation glorieuse du monastère au haut Moyen Âge et sur l'inexorable décadence qui aurait affecté celui-ci au cours des siècles suivants. Ces deux œuvres reflètent sans doute l'état d'esprit au sein de l'abbaye de Lobbes au cours de la seconde moitié du XII^e siècle. Les moines y attribuent les responsabilités de la crise économique et institutionnelle qu'ils traversent aux évêques de Liège, et plus particulièrement à ceux d'entre eux ayant exercé la charge abbatiale entre 881 et 957.

En dehors du foyer lobbain, d'autres récits historiographiques voient le jour en Hainaut au cours du Moyen Âge central. Ils prennent souvent la forme de chroniques, c'est-à-dire de récits narratifs à vocation historiographique organisés selon l'ordre chronologique et embrassant plus d'une génération d'histoire³⁸. En Hainaut, des chroniques monastiques se rencontrent à l'abbaye d'Hasnon à la fin du XI^e siècle³⁹, à Saint-Martin de Tournai et à Vicoigne, près de Valenciennes, au milieu du XII^e siècle⁴⁰ et à Liessies vers 1205⁴¹. Beaucoup reste à écrire sur la plupart d'entre elles, ces textes ayant été assez peu étudiés. Ces récits présentent, semble-t-il, un certain nombre de traits communs. Ils ont ainsi souvent été rédigés par des clercs ayant passé l'essentiel de leur « carrière » au sein de l'établissement dont ils brossent l'histoire.

36. *Gesta abbatum Lobbiensium continuata*, éd. W. ARNDT, dans *MGH SS*, t. 21, p. 308-333. Sur ce texte, voir J. VERDOOT, *Pour les siècles des siècles...*, p. 18-19 ; N. MAZEURE, *La vocation mémorielle...*, p. 253-293.

37. HUGUES LE PRIEUR, *Fundatio monasterii Lobbiensis* et *De fundatione et lapsu monasterii Lobbiensis*, éd. G. WAITZ, dans *MGH SS*, t. 14, p. 544-548 et 548-554. À propos de ces œuvres, voir S. BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège...*, p. 392-394 et J. VERDOOT, *Pour les siècles des siècles...*, p. 19-20.

38. Je reprends ici la définition proposée par E. VAN HOUTS, *Local and regional chronicles*, Turnhout, Brepols, 1995, p. 14 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 74).

39. *Historia monasterii Hasnoniensis*, éd. O. HOLDER-EGGER, dans *MGH SS*, t. 14, p. 147-158.

40. Pour Saint-Martin de Tournai : HÉRIMAN DE TOURNAI, *De restauratione abbatiæ Sancti Martini Tornacensis*, éd. R. B. C. HUYGENS, Turnhout, Brepols, 2010 (Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis, 236). Voir également la traduction française récente : HÉRIMAN DE TOURNAI, *La restauration du monastère Saint-Martin de Tournai*, trad. P. SELVAIS, Turnhout, Brepols, 2019 (Corpus Christianorum in Translation, 32). Pour Vicoigne : *Historia monasterii Viconiensis*, éd. J. HELLER, dans *MGH SS*, t. 24, p. 291-304.

41. *Chronicon Laetiense*, éd. J. HELLER, dans *MGH SS*, t. 14, p. 487-502.

Leurs auteurs traitent donc généralement d'un sujet qu'ils maîtrisent bien, ce qui ne signifie pas pour autant que leur témoignage ne soit pas orienté. S'il y est parfois question du passé ancien de l'établissement, ces chroniques monastiques mettent avant tout l'accent sur les derniers événements survenus dans la vie de la communauté, et plus particulièrement sur des temps de réforme ou de renouveau. Cela se remarque à Hasnon où l'*Historia monasterii Hasnoniensis* – longtemps attribuée par erreur à un certain Tomellus – se consacre en bonne partie à la restauration de l'abbaye par le comte Baudouin I^{er} de Hainaut (1051-1070).

Parmi ces chroniques, le *Liber de restauratione Sancti Martini Tornacensis* mérite sans doute de bénéficier de plus d'attention, dans la mesure où ce récit constitue l'un des textes les plus importants produits dans nos régions au XII^e siècle. L'œuvre a été écrite par Hériman († après 1147), moine de l'abbaye bénédictine Saint-Martin de Tournai, dont il devient abbé entre 1127 et 1136⁴². Grand lettré doté d'un certain goût pour l'histoire, Hériman est un auteur prolifique, auquel on doit au moins deux récits hagiographiques (une *Vita* de saint Éleuthère et des « Miracles de sainte Marie de Laon »⁴³), plusieurs lettres et peut-être un récit consacré à l'histoire du peuple juif des origines à la destruction du Temple de Jérusalem (70)⁴⁴. Il entame la rédaction du *Liber de restauratione* vers 1143, soit au cours des dernières années de sa vie. La chronique présente un caractère quelque peu hybride, Hériman y traitant à la fois de l'histoire de son monastère, qu'il a intégré très jeune, et de son histoire personnelle. Comme l'indique le titre, le sujet principal de l'œuvre est bien évidemment le rétablissement de la vie communautaire à Saint-Martin de Tournai, une maison monastique qui était en ruine depuis les invasions normandes du IX^e siècle. Entamée dès 1095 par Odon, futur évêque de Tournai, le redressement de l'abbaye aurait été largement soutenu par la famille d'Hériman. Il y est cependant aussi question d'une autre restauration : celle du diocèse de Tournai, qui à partir de 1146, devient une entité autonome, bien distincte de l'évêché de Noyon auquel son destin était lié depuis le haut Moyen Âge. Le *Liber de restauratione* constitue, dès lors, un témoignage du plus haut intérêt sur la vie monastique, les jeux de pouvoir locaux et la transformation des structures ecclésiastiques dans le contexte grégorien de la première moitié du XII^e siècle. Après la disparition d'Hériman au cours de la Deuxième croisade, le *Liber* sera continué vers 1160⁴⁵. Entre 1160 et 1184, il servira également de source à une œuvre de compilation consacrée à l'histoire de Tournai que la tradition désigne sous le nom d'*Historiae Tornacenses*⁴⁶.

42. Sur la vie d'Hériman de Tournai, voir la notice rédigée par A. D'HAENENS, *Hériman*, dans *Nouvelle biographie nationale*, t. 1, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1988, p. 163-171.

43. Les « Miracles » sont encore conservés. Voir HÉRIMAN DE TOURNAI, *Les miracles de sainte Marie de Laon*, éd. et trad. A. SAINT-DENIS, Paris, CNRS Éditions, 2008 (Sources d'histoire médiévale, 36).

44. Sur ce texte, voir en particulier les articles de J. HAMMER et H. FRIEDMANN, *Status Imperii Judaici*, et A. BOUTÉMY, *Note sur l'origine et la date du Status Imperii Judaici*, dans *Scriptorium*, t. 1, 1946 p. 50-65 et 66-69.

45. A. D'HAENENS, *Hériman...*, p. 169.

46. *Historiae Tornacenses*, éd. G. WAITZ, dans *MGH SS*, t. 14, p. 327-352. Sur ce texte, voir C. DURY, *Historiae Tornacenses*, dans *Encyclopedia of the medieval chronicle*, éd. G. DUNPHY, Leyde – Boston, Brill, 2010, p. 805.

3. L'histoire au service du prince : la *Chronique de Gislebert de Mons*

Au sein de l'abondante production historiographique hainuyère, une œuvre occupe une place à part en raison de son caractère particulièrement ambitieux : le *Chronicon Hasnoniense*, ou « Chronique de Hainaut », de Gislebert de Mons⁴⁷. Écrit à la fin du XII^e siècle, aux lendemains du décès du comte Baudouin V († 17 décembre 1195), le récit ambitionne de raconter non l'histoire d'une communauté religieuse, mais celle d'une principauté. Plus précisément encore, l'œuvre se consacre avant tout à l'histoire de la dynastie des Baudouin, laquelle préside aux destinées du Hainaut depuis le milieu du XI^e siècle⁴⁸. Cette œuvre bien connue, mais curieusement sous-exploitée, n'est malheureusement plus conservée en original. On ne la connaît plus qu'à travers des copies complètes ou partielles de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne, dont certaines n'ont été que très récemment mises au jour⁴⁹.

Le *Chronicon* – dont il pourrait nous manquer une partie substantielle⁵⁰ – est le fruit du labeur de Gislebert de Mons, un ecclésiastique de tout premier plan dans le Hainaut de la seconde moitié du XII^e siècle et du premier tiers du XIII^e siècle. Si l'on ignore tout des origines familiales de Gislebert, il est possible de suivre à la trace son parcours à l'âge adulte⁵¹. Sa personnalité est très liée à Mons. Il y est clerc au sein du chapitre Saint-Germain, une institution étroitement associée au pouvoir comtal et dont le destin est lié à celui du chapitre Sainte-Waudru. Il sera prévôt de Saint-Germain de 1188 à 1224 et de Sainte-Waudru après 1209. Au cours de sa vie, Gislebert cumulera néanmoins les prébendes et les fonctions dans de nombreux autres établissements séculiers : en Hainaut, à Saint-Vincent de Soignies, Sainte-Aldegonde de Maubeuge et Condé-sur-l'Escaut, en dehors de la principauté, à Saint-Pierre et Saint-Aubain de Namur, ainsi qu'à Saint-Lambert de Liège. Le rôle de Gislebert est loin de se cantonner aux seules fonctions ecclésiastiques. Progressivement, le clerc devient le véritable maître de l'administration comtale et l'homme de confiance de Baudouin V, dont il sera le principal conseiller avec Guillaume l'Oncle, demi-frère du prince⁵². Mentionné pour la première fois en 1169 au titre de « chapelain », Gislebert devient petit à petit le personnage clé de la chancellerie comtale, c'est-à-dire l'organe chargé de l'élaboration des chartes délivrées au nom du prince⁵³.

47. Le texte a été édité de longue date : *La chronique de Gislebert de Mons*, éd. L. VANDERKINDERE, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1904. Il existe également une traduction anglaise de l'œuvre : *Gilbert of Mons. Chronicle of Hainaut*, trad. L. NAPRAN, Woodbridge, Boydell Press, 2005.

48. Je ne reviens pas ici sur la question de l'émergence de la principauté hainuyère, à propos de laquelle on pourra toujours se référer au vieil ouvrage de L. VANDERKINDERE, *La formation territoriale des principautés belges au Moyen Âge*, t. 2, Bruxelles, 1902, p. 61-101.

49. On trouvera une liste des manuscrits dans *Narrative sources. The narrative sources from the medieval Low Countries*, éd. J. DEPLOIGE, Bruxelles, Commission royale d'histoire, en ligne depuis 2009 : <http://www.narrative-sources.be>, notice n° G092, que l'on complètera par M. SCHMITZ, *Deux copies partielles de deux chroniques « belges »*, dans *Pecia. Le livre et l'écrit*, t. 17, 2014, p. 187-199.

50. M. DE WAHA et J. DUGNOILLE, *Mort et sépulture des comtes de Hainaut jusqu'en 1195*, dans *Sépulture, mort et représentation du pouvoir au Moyen Âge. Actes des 11^{es} Journées lotharingiennes, 26-29 septembre 2000*, éd. M. MARGUE, Luxembourg, CLUDEM, 2006, p. 470.

51. Sur Gislebert, le meilleur point de départ reste la notice de J. PYCKE, *Gislebert de Mons, chroniqueur hennuyer*, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 21, Paris, Letouzey & Ané, 1985, col. 27-31.

52. Sur Guillaume l'Oncle, enfant illégitime de Baudouin IV de Hainaut, voir D. DERECK, *Guillaume l'Oncle (circa 1150-novembre 1219). Rôle politique, fortune et descendance d'un fils naturel du comte de Hainaut Baudouin IV*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 78, 1999, p. 43-136.

53. Pour une définition du concept de chancellerie adaptée au contexte documentaire des XII^e-XIII^e siècles, voir J.-F. NIEUS, « Des seigneurs sans chancellerie ? Pratiques de l'écrit documentaire chez les comtes et les barons du

Les actes l'affublent du titre de chancelier dès 1172, d'abord uniquement en Hainaut, ensuite également en Namurois lorsque les Baudouin font main basse sur cette principauté autour de 1190⁵⁴. En tant que chancelier, Gislebert supervise la rédaction des actes et leur donne une validité juridique en y appendant le sceau du prince. Le rôle de Gislebert ne se limite probablement pas à la conception des chartes. Les sources n'en soufflent mot, mais on peut raisonnablement supposer que le personnage joue également le rôle de secrétaire privé du prince et qu'il s'implique dans la gestion domaniale de la principauté, comme il le fait très probablement à Sainte-Waudru de Mons vers 1200⁵⁵. Bref, Gislebert est incontestablement le personnage-clé dans l'entourage du comte Baudouin V de Hainaut.

Au décès de Baudouin V, en décembre 1195, Gislebert connaît néanmoins une forme de traversée du désert. Baudouin VI, qui gouverne également la Flandre, privilégie la personnalité du Flamand Gérard d'Alsace dans la gestion de la chancellerie unifiée de Flandre-Hainaut. Mis sur la touche, Gislebert se replie alors sur le comté de Namur, où il entre au service du frère cadet de Baudouin VI, Philippe le Noble, au profit duquel il réorganise l'administration namuroise⁵⁶. C'est également durant cette période difficile que Gislebert entame la rédaction de sa chronique. Il la termine vraisemblablement avant le mois d'août 1196. En procédant selon l'ordre chronologique, il entreprend d'y retracer plus d'un siècle et demi d'histoire du Hainaut. Il se focalise tout particulièrement sur le principat de Baudouin V, auquel il consacre près de trois-quarts des chapitres de l'œuvre. La production de la chronique a répondu à un projet idéologique : tout en exaltant la personnalité de Baudouin V, auquel Gislebert était lié par des liens d'amitié et de confiance, il s'agit de justifier, à travers des arguments généalogiques et historiques, l'union des principautés flamande et hainuyère sous une même autorité, celle de la dynastie des Baudouin. En d'autres termes, l'œuvre doit avant tout se lire comme une entreprise de légitimation du pouvoir exercé par les Baudouin sur la Flandre, le Hainaut et, dans une moindre mesure, le Namurois. Le tour de force de Baudouin V est en effet d'être parvenu – un peu par chance, il est vrai – à rassembler sous sa domination les comtés de Hainaut et de Flandre, deux puissantes principautés autrefois unies sous le pouvoir de l'un de ses ancêtres, mais dont les destins avaient été séparés en 1071, lorsque les fils de Baudouin I^{er} de Hainaut avaient été défaits par leur oncle Robert I^{er} le Frison sur le champ de bataille de Cassel.

L'intérêt du *Chronicon Hasnoniense* ne réside toutefois pas uniquement dans le discours idéologique qu'il déploie. L'œuvre constitue en effet l'une des meilleures sources sur l'histoire hainuyère de la seconde moitié du XII^e siècle. S'il faut se garder de prendre toujours pour argent comptant son discours éminemment orienté, le récit s'avère globalement fiable. En tant que

nord de la France aux XII^e-XIII^e siècles », dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 176, 2010, p. 285-286. Sur le rôle de Gislebert au sein de la chancellerie hainuyère, je me permets de renvoyer à N. RUFFINI-RONZANI, *Laws in the making. The production of the « feudal » and « penal » charters of Hainault (July 1200)*, dans *Identifying governmental forms in Europe, 1100-1350. Palaeography, diplomatics and history*, éd. A. TAYLOR, Cambridge, Cambridge University Press, à paraître, qui fait le point sur les sources et la bibliographie antérieure.

54. La chancellerie du comté de Flandre, également passée sous le contrôle des Baudouin, reste, pour sa part, entre les mains d'un Flamand, Gérard d'Alsace : W. PREVENIER, *La chancellerie des comtes de Flandre dans le cadre européen à la fin du XII^e siècle*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 125, 1967, p. 53-54.

55. M. BRUWIER et M. GYSSELING, *Les revenus, les biens et les droits de Sainte-Waudru de Mons à la fin du XII^e siècle*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 121, 1956, p. 267.

56. P. DEHOVE et J.-F. NIEUS, *Aux origines de la science princière des archives. Le premier chartrier des comtes de Namur et son inventaire de 1263*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 168, 2010, p. 113-116 et 122.

chancelier de Hainaut et familier des cercles de pouvoir, Gislebert connaît en effet très bien les réalités dont il fait état et bénéficie, en outre, d'un accès direct aux sources. Dans ce texte, on trouvera, d'abord, une importante série d'informations sur la « grande politique » du temps, Baudouin V étant régulièrement en contact ou aux prises avec des rois ou princes étrangers, au premier rang desquels figurent les comtes de Flandre et les ducs de Brabant. À une échelle plus locale, on peut aussi y lire un récit de la manière dont le pouvoir princier est progressivement parvenu à asseoir son autorité sur l'ensemble du Hainaut en « domestiquant » la noblesse régionale. Par ailleurs, le récit est une mine pour ceux qui s'intéressent à l'aristocratie hainuyère, Gislebert livrant quantité de détails d'ordre généalogique à son propos. Les us et coutumes de la noblesse y sont largement décrits, en particulier la pratique du tournoi, curieusement valorisée en dépit des condamnations dont elle fait généralement l'objet chez les clercs.

Le recours aux arguments généalogiques et la tendance à exalter la personnalité du prince se rencontrent également dans d'autres productions de Gislebert que l'on hésite à qualifier d'historiographiques. Les chartes rédigées à la chancellerie hainuyère avant 1195 sont ainsi très régulièrement truffées de notes généalogiques plus ou moins longues visant à légitimer l'autorité de Baudouin V sur les principautés qu'il gouverne⁵⁷. Ces généalogies établissent quasi systématiquement un lien entre le prince et la Flandre ou, à tout le moins, entre le premier et son ancêtre Baudouin I^{er}, lequel était à la fois comte de Flandre et de Hainaut au milieu du XI^e siècle. En soulignant les liens ancestraux qui unissent la Flandre au Hainaut, Gislebert souhaite sans doute conjurer le souvenir de la vieille défaite de Cassel. Des pratiques similaires se perçoivent dans les épitaphes que le chancelier a rédigées en l'honneur des comtes Baudouin IV et Baudouin V⁵⁸. On les repérera également un peu plus tard dans la principauté voisine de Namur, lorsqu'en 1198, Gislebert, alors au service de Philippe le Noble, rédigera au verso d'une charte pour Saint-Pierre-au-Château une brève œuvre connue sous le nom de *Relatio de infeodatione comitatus Namucensis* (« Récit de l'inféodation du comté de Namur »)⁵⁹. Composé dans le plus pur style « gislebertien » faisant la part belle à la généalogie, ce texte vise à asseoir la légitimité de Philippe sur le Namurois à une époque où les relations entre celui-ci et son frère, Baudouin VI, semblent quelque peu difficiles.

Conclusion

En Hainaut, la production de textes historiographiques, au sens moderne du terme, voit le jour dès les X^e-XI^e siècles en contexte monastique, d'abord à Lobbes sous forme de *gesta abbatum*, puis à Hautmont, Saint-Ghislain et Lobbes, sous celle d'annales. Ces textes constituent des sources précieuses pour éclairer l'histoire locale du Hainaut au Moyen Âge central, une époque au cours de laquelle l'écrit documentaire demeure relativement rare, même

57. F. VERCAUTEREN, *Note sur Gislebert de Mons, rédacteur de chartes*, dans *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, t. 62, 1954, p. 238-253.

58. ID., *Gislebert de Mons, auteur des épitaphes des comtes de Hainaut Baudouin IV et Baudouin V*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 125, 1959, p. 379-403

59. L'œuvre est écrite au verso de l'acte suivant : Archives de l'État à Namur, *Archives ecclésiastiques*, n° 792. Elle a été éditée de longue date : *Relatio de infeodatione comitatus Namucensis*, éd. W. ARNDT, dans *MGH SS*, t. 21, Hanovre, Monumenta Germaniae Historica, 1869, p. 610-611.

s'il tend à se banaliser à partir des XII^e-XIII^e siècles. Sur les travées des bibliothèques monastiques, ces récits voisinent souvent avec d'autres œuvres à caractère historiographique, les moines hainuyers ne s'intéressant évidemment pas qu'à « leur » histoire locale – à se fier au témoignage des inventaires de bibliothèque, celle-ci ne représente d'ailleurs que la portion congrue de leurs lectures.

Les auteurs de ces textes restent bien souvent anonymes. Il ne fait cependant guère de doute qu'ils émanent systématiquement des rangs ecclésiastiques, et ce même lorsque leurs récits concernent des réalités séculières à nos yeux, comme l'histoire de la principauté hainuyère. Si ces auteurs ne disent généralement rien de leurs méthodes de travail, divers indices disséminés çà et là dans leurs textes ou dans les manuscrits permettent d'entrer plus avant dans « l'atelier » de l'historien médiéval. À l'instar de leurs lointains héritiers du XXI^e siècle, les historiens du Moyen Âge central s'appuient sur des sources qu'ils jugent dignes de foi. Leur échelle de valeurs est cependant différente de la nôtre, la critique documentaire au sens où nous l'entendons aujourd'hui ne se développant que bien plus tard. Le cas de Gislebert de Mons est particulièrement emblématique de cet usage intensif d'une documentation antérieure. Même s'il ne met qu'assez peu en scène son travail d'historien, Gislebert, en tant que chancelier, homme de confiance du comte et dignitaire ecclésiastique de premier plan, avait à sa disposition des dizaines d'actes diplomatiques conservés dans les chartriers de Mons et Valenciennes. Le « monument » bâti à la gloire de la famille comtale hainuyère repose à n'en pas douter sur ces sources.

Paradoxalement, si ces textes historiques ont été bien recensés et édités par le passé, beaucoup reste à écrire à leur sujet. Cette remarque vaut pour des œuvres considérées, à tort, comme « mineures », mais pas uniquement. Même des projets historiographiques de premier plan comme les *Gesta abbatum Lobiensium* de Folcuin ou, plus encore, le *Chronicon Hasnoniense* de Gislebert de Mons restent à l'heure actuelle relativement sous-étudiés, en dépit de leur richesse évidente et mainte fois soulignée. L'étude de ces récits mériterait donc d'être reprise à nouveaux frais, en envisageant de manière plus approfondie leurs traditions manuscrites et les formes codicologiques que prennent ces textes. À l'heure où la langue latine est de moins en moins maîtrisée, en ce compris par les étudiants en Histoire, il ne serait sans doute pas inutile non plus de se lancer dans des entreprises de traduction de ces œuvres afin de les rendre accessibles au plus grand nombre. Ainsi, loin de constituer une terre brûlée pour l'historien, l'historiographie médiévale hainuyère constitue un champ en friche qui ne demande qu'à être exploité dans les années à venir...

Nicolas Ruffini-Ronzani
Chargé de recherches F.R.S.-FNRS
Université de Namur